

Je vote pour des instances et des représentant-es du personnel au service de l'égalité entre les femmes et les hommes !

Alors que les mouvements réactionnaires distillent des fausses informations sur les chiffres de l'égalité et que le gouvernement et le patronat poursuivent la récupération de la cause féministe pour donner l'illusion qu'elle est une priorité, un peu de vérité s'impose !

Les derniers chiffres de l'INSEE (2021) évaluent à 28,5 % les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Les 3,5 millions d'agentes de la fonction publique sont-elles protégées de ces réalités ? Dans la Fonction publique d'État, hors militaires, elles sont 63 % des agent-es.

Est-elle exemplaire en termes d'égalité ?
Eh bien NON !



LE SAVIEZ-VOUS ?

La CGT a gagné la négociation obligatoire des plans d'action égalité femmes hommes qui doivent être renouvelés en 2023. Par ailleurs, l'égalité doit être intégrée dans tous les thèmes de négociation. Toutes les revendications de la CGT dans le guide égalité Fonction publique.

Pour tout avancement, la part des femmes et des hommes promu-es doit être garantie dans la même proportion que la répartition des agent-es promouvables. La CGT met l'administration face à ses responsabilités !

Parmi les élu-es au Comité social d'administration, un-e référent-e formé-e et doté-e de moyens pour agir doit être désigné-e. La CGT met à disposition un guide et une formation pour combattre les violences sexistes et sexuelles !

Les victimes de violences sexistes et sexuelles ont désormais le droit d'être assistées dans le cadre de la procédure disciplinaire diligentée à l'encontre de leur agresseur. Si vous êtes victime, la CGT est à vos côtés !

La protection fonctionnelle est un droit peu connu, la CGT met à disposition des outils pour connaître ses droits et les faire valoir !





1 ■ **DANS LA FONCTION PUBLIQUE, IL N'Y A PAS D'INÉGALITÉS DE SALAIRE : ON A LE POINT D'INDICE ET LES MÊMES GRILLES.**

FAUX

Les inégalités salariales sont de 19 % dans la fonction publique.

Ces inégalités sont dues à :

- Des temps non-complets et temps partiels majoritairement occupés par des femmes
- Des métiers féminisés dévalorisés
- Des primes moindres et injustes
- Des carrières hachées
- un accès aux avancements et promotions inégalitaires (le plafond de verre)

➤ **On veut l'égalité maintenant !**

2 ■ **TRAVAILLER À TEMPS PARTIEL OU PRENDRE UN CONGÉ PARENTAL : C'EST UN CHOIX.**

FAUX

82,3 % des postes à temps partiel ou non complet sont occupés par des femmes.

Ainsi les AESH sont enfermées dans un temps non complet imposé par l'employeur. 34 % des femmes sont à temps partiel contre 12 % des hommes. 96 % des congés parentaux sont pris par des femmes. Par ailleurs, 1 enfant sur 3 n'a pas de place de crèche ou chez une assistante maternelle.

➤ **On veut la réduction du temps de travail à 32 heures et des droits à la parentalité partagée !**



3 ■ **LES PRIMES SONT EN FONCTION DU MÉTIER QUE J'EXERCE DONC IL N'Y A PAS D'INÉGALITÉS.**

FAUX

Dans la Fonction publique les femmes touchent un tiers de primes en moins que les hommes.

De nombreux métiers féminisés n'ont pas de primes ou des primes très faibles. Par ailleurs, l'individualisation de la rémunération et la persistance des stéréotypes, de la culture du présentéisme favorisent les hommes sur les montants des primes attribuées.

➤ **On veut l'augmentation du point d'indice et l'intégration des primes dans le salaire indiciaire !**



4 ■ **LE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE EST LE MÊME POUR TOUS ET TOUTES DANS LA FONCTION PUBLIQUE.**

FAUX

Les maternités pénalisent les carrières des femmes, sous différentes formes (temps partiel, congé parental, réduction des heures supplémentaires) avec un effet sur les rémunérations, mais également l'accès aux promotions.

Les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes s'accroissent fortement avec le nombre d'enfants. Les mères ont une probabilité d'accéder aux 1 % des emplois les mieux rémunérés inférieure à 60 % à celle des pères.

➤ **On veut des carrières égales pour un salaire égal !**





5

■ Y'A PAS DE PROBLÈME D'ÉGALITÉ DANS MON ADMINISTRATION, MA CHEFFE EST UNE FEMME.

FAUX

Alors que 63 % des agent-es de la Fonction publique sont des femmes, seules 42 % des catégories A+ sont des femmes.

Sur les nominations de l'encadrement supérieur, seules 33 % sont des femmes.

➤ **On veut faire exploser le plafond de verre!**

■ LA GRILLE INDICIAIRE DE MON MÉTIER N'EST PAS ÉLEVÉE, MAIS C'EST NORMAL.

FAUX

Les métiers féminisés, pourtant si utiles à la société, sont dévalorisés.

95,5 % du social, 94,8 % du médico-social, 82,6 % des fonctions administratives; 84,5 % des professeur-es des écoles... La dévalorisation de ces métiers est liée aux stéréotypes sexistes: soigner, aider, accompagner seraient des compétences naturelles, assister, servir, éduquer sont considérés comme des qualités dites « innées ». Pourtant, il s'agit de l'exercice d'une qualification acquise: on ne naît pas organisée, on l'apprend notamment dans le cadre professionnel. Il faut appliquer la loi sur l'égalité salariale qui prévoit un salaire égal pour un travail de valeur égale!

➤ **On veut la revalorisation des emplois féminisés!**

6



7



■ MES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC N'ONT AUCUN RAPPORT AVEC L'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES.

FAUX

Chaque mission de service public contribue à une société féministe et égalitaire.

Casser les services publics c'est faire reculer les droits des femmes. Éducation, protection de l'enfance, travail social, inspection du travail, justice, intérieur... sont des services publics essentiels pour construire un monde sans sexisme, sans violence et égalitaire.

➤ **On veut des emplois, des moyens, de la formation pour une fonction publique au service de l'égalité!**



DU 1er AU 8 DÉCEMBRE,
VOTONS MASSIVEMENT
ET VOTONS CGT



Toutes les informations sur
<https://www-egalite-professionnelle.cgt.fr>

■ LA GRILLE INDICIAIRE DE MON MÉTIER N'EST PAS ÉLEVÉE, MAIS C'EST NORMAL.

FAUX

Un nombre important de métiers à forte pénibilité sont quasi exclusivement féminins

La pénibilité au travail ne se limite pas au port de charges lourdes, à l'exposition au bruit, aux intempéries ou aux produits dangereux, liés aux métiers dits lourds et essentiellement masculinisés. Travail de nuit, manutention des patient-es, postures contraignantes, horaires coupés, gestes répétitifs, agressivité du public sont majoritairement vécus par les ATSEM, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, aide-soignant-es, infirmières, sages-femmes, aides à domicile, agent-es d'accueil... Les femmes, largement majoritaires dans des métiers qui impliquent un travail relationnel (dans le soin, l'enseignement ou les services), sont plus exposées au stress et au travail émotionnel que les hommes. Les agents dans les 3 versants de la fonction publique subissent des contraintes de rythme de travail plus fortes que l'ensemble des salarié-es.

➤ **On veut la revalorisation des filières et métiers à prédominance féminine et une réelle prise en compte de la pénibilité**

8



9

■ IL N'Y A PAS PLUS D'INÉGALITÉ SALARIALE QUE D'INÉGALITÉ POUR LES RETRAITES.

FAUX

Les inégalités tout au long de la vie professionnelle active ont forcément et mathématiquement un impact négatif sur le calcul des pensions des femmes!

En 2021 à l'État, les femmes partent à la retraite avec une pension inférieure de 14% aux hommes. L'écart global de pensions entre les femmes et les hommes s'élève même à 40%.

L'égalité salariale rapporterait 11 Mds de cotisations supplémentaires en 2023 et comblerait le déficit au nom duquel le gouvernement veut reculer l'âge de la retraite.

➤ **On veut la retraite à 60 ans, la revalorisation des pensions, l'égalité salariale et des pensions et l'amélioration des droits familiaux tant que les inégalités persistent!**



■ DANS LA FONCTION PUBLIQUE, IL N'Y A PAS DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, LE STATUT EST PROTECTEUR.

FAUX

Les employeurs publics sont loin d'être exemplaires pour la protection des victimes de violences.

Comme dans l'ensemble du monde du travail, les femmes sont 80 % à avoir été confrontées à du sexisme au travail. Une femme sur trois a subi au cours de sa carrière une agression sexuelle ou du harcèlement sexuel. Chaque jour, dix viols ou tentatives sont commis sur des lieux de travail.

Malgré les plans d'action, les dispositifs de signalement, l'existence de la protection fonctionnelle, la volonté politique n'est toujours pas au rendez-vous et ce sont bien souvent les victimes qui sont déplacées et qui voient leur carrière détruite ou ralentie. Les sanctions pour les auteurs sont encore très rares et les cellules de signalement sont la plupart du temps inefficaces!

➤ **On veut des droits effectifs pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail!**

10



DÉCONSTRUISONS ENSEMBLE LES IDÉES REÇUES SUR L'ÉGALITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE!

Je vote CGT pour l'égalité au travail et dans la vie!